bar*éphémère*

Saison 2027-2028

Lieu atypique de la vie culturelle rémoise, Saint-Ex est un espace d'accueil et d'échanges dédié aux pratiques numériques artistiques.

Proposer et penser un bar dans et pour un espace numérique peut vite s'avérer être un challenge !
Se pose rapidement la question de l'apport du numérique dans le projet. Quelle utilisation novatrice proposer ? Par quel biais, quel angle ? Quels outils ? Quels détournements ?
Il y a aussi la question des matériaux, car un bar éphémère, c'est éphémère !! Il faut penser au recyclage, à la réutilisation au zéro déchet… un vaste sujet à ne pas négliger.

Chaque année, lors de la réception des projets, l'excitation est grande, découvrir la vision de la nouvelle génération, sa lecture et son adaptation et surtout son interprétation.
L'envie irrésistible en interne de rompre avec les conventions, de proposer au public un ailleurs, de l'inventif, de l'innovant, de l'immersif, de l'artistique, une architecture vive et conviviale.

Saint-Ex a 2 facettes, une première, celle visible de l'extérieur, son enveloppe, son identité architecturale, datée, désuète et rigide et la seconde, son intérieur, ses entrailles, l'équipe, son travail de fond, avec son fourmillement créatif, son éternel questionnement autour des pratiques numériques, des nouveaux usages et de la création artistique.

Le **bar***éphémère* de Saint-Ex doit refléter son intérieur, car il est la première chose que le public voit en entrant.
Il en est sa vitrine, sa figure de proue.

Le but est aussi de donner sens à ce lieu par de nouveaux usages pour un temps donné, ne pas enraciner, ne pas figer l'esthétique de cet espace. Créer un évènement autour de cet espace convivial, offrir la possibilité d'être différent et de se sentir bien.

le projet

Le but

Revoir l'utilisation d'un espace de convivialité, créer un espace d'accueil de rencontre, donner le ton au hall d'accueil, qui sera installé une saison entière à Saint-Ex.
Il y a 1 **bar***éphémère* par saison.
Il est inauguré début septembre.

Modalités

Pour participer, il vous suffit de :

Étape 1 : Envoyer **un dossier** de présentation (en PDF) par mail **avant le 6 décembre 2026 minuit** comprenant :
Le formulaire d'inscription (en dernière page) complété très lisiblement et en capitale.
+ Un curriculum vitae ou bio
+ Un texte présentant votre parcours, ou les activités du collectif
+ Un book de vos 5 (+ ou -) derniers travaux artistiques professionnels réalisés.

Il y aura 4 présélectionnés à l'issue de cette étape
Un mail de réponse sera envoyé à chaque participant.

Etape 2 : Si vous êtes présélectionné : vous serez invité à nous proposer un projet pour le **bar***éphémère*, en suivant le cahier des charges ci-dessous **avant le 29 mars 2027 minuit**. Le dossier devra comporter :
Un **texte** résumant le projet envisagé pour le **bar***éphémère* de 20 lignes maximum
+ Plusieurs **croquis** illustrant le projet envisagé (PDF) qui nous permettra de comprendre le projet et les intentions.

+ Un **plan** de masse. (cf annexe).
+ Un **budget** de production prévisionnel détaillé comprenant toute la production de l'installation (transport, hébergement, matériel, location...)

Budget global : 4 700€ TTC qui peut être réparti comme ceci. Exemple : 3 500€TTC pour la production et 1 200€TTC pour les frais artistiques.
- Une aide pour l'hébergement est envisageable avec nos partenaires. À définir ensemble lors de l'établissement de la convention.

Il est prévu **un dédommagement de 100€ par participants** (soit 3 artistes ou collectifs) non sélectionnés à l'étape 2.
Un mail de réponse sera envoyé à chaque participant.

Donc, pour récapituler : le book avant le 06/12/2026 et le dossier avant le 29/03/2027 seront à envoyer par mail à clementine.treu@saintex-reims.com / objet : **bar***éphémère* 2027-2028

Critères d'attribution de l'offre / sélection

- Compréhension du sujet / de la demande, et de ses enjeux
- Motivation du candidat
- Créativité et originalité
- Qualité de la prestation et pertinence du projet
- Faisabilité technique et viabilité financière du projet

Déroulé de la sélection

- Phase 1 : le **6 décembre 2026 minuit**> dead line pour la réception de book et de bio + le formulaire d'inscription..

- Phase 2 : la semaine du **14 décembre 2026** > communication des résultats par mail (4 candidats présélectionnés)

- Phase 3 : du **18 décembre 2026 au 29 mars 2027 minuit** > proposition illustrée du **bar***éphémère* des 4 candidats présélectionnés

- Phase 4 : **la semaine du 5 avril 2027**> après délibération du jury, communication des résultats par mail aux candidats.

Principe et détails

- Le bar de la saison sera inauguré **en septembre 2027** avec jeté de confettis, majorettes et orchestre*, mapping déstructuré, camping-caristes et techno-parade* et il sera présent à Saint-Ex jusqu'au début du mois de juillet (dates à confirmer lors du conventionnement)

Plus sérieusement,
• Une inauguration est organisée pour le bar.
• La communication web et les relations presse sont prises en charge par Saint-Ex et relayées par le.a.es candidat.e.s.
• Le budget global du bar est de **4 700€** TTC (construction, location, transport, hébergement, vaisselle (verres, tasses), éclairage (câble, boîte de dérivation, ampoules, abat-jour), petit matériel… tout ce qui est utile pour la bonne réalisation du bar)

Le budget peut être réparti comme ceci (comme, je vous le disais plus haut, ce n'est qu'un exemple) :
- frais artistiques : 1 200€
- frais de production : 3 500€

• Cette somme sera versée à l'artiste ou au collectif sur présentation d'une facture. • Possibilité, suite à la signature de la convention, de recevoir une avance.

*proposition non contractuelle mais à noter que des choses un peu folles sont peut-être possible…

cahier des charges

(Auquel le projet des 6 présélectionnés devra répondre)

Durée et ouverture

• L'installation sera présente à Saint-Ex **10 mois complets** (**matériaux solides**, assises **stables et confortables**…)

• Les horaires d'ouverture du bar seront en fonction de l'ouverture de Saint-Ex au public. Le bar sera ouvert pendant tous les évènements le soir, de ce fait, **une attention particulière est à apporter pour l'ambiance lumineuse en soirée.**

Dimension de l'espace

• Ci-joint le plan du rez-de-chaussée
zone gris foncé = zone à investir
zone gris clair = zone de sortie de secours, dégagements et passages (traitement au sol possible, pas d'objets sur cette zone)

• environ 100m2 au sol.

• La hauteur sous plafond : 3m
Le plafond est en héraclite (paille compressée isolante, les suspensions sont difficiles).

Caractéristiques techniques

• **Une autonomie** est demandée aux artistes concernant la construction, la peinture, l'accrochage… néanmoins le directeur technique pourra vous conseiller.

• L'espace est entouré de fenêtres (possibilité d'intervenir d'une manière éphémère, toiles tendues, rideaux…) Mais **le bar doit rester lumineux**. (Artificielle et/ou naturelle)
Ne pas utiliser les plafonniers, en place, qui servent uniquement pour le ménage de l'espace.

• L'installation doit **convenir** aussi bien **aux enfants qu'aux personnes âgées**, être sécurisée, non abrasive et confortable.

• Le nombre de places assises doit être de **20 places minimum** hors bancs (les bancs ne doivent pas être occultés complètement, afin que les radiateurs puissent continuer de fonctionner normalement.)

• **Réglementation Non Feu**. Une attention particulière devra être apportée aux matériaux de construction utilisés. Si les éléments sont construits en bois, ils devront être faits avec du bois de 18 millimètres d'épaisseur minimum. Un accord devra être donné par le Directeur Technique de Saint-Ex.

• Un espace d'affichage / Un mur est à votre disposition près de l'annexe. Si vous le souhaitez, possibilité d'y inscrire le titre, d'y installer des écrans, de projeter… (Peinture sur le mur en entier, papier peint, clous, vis, stickers…)

• Éclairage : une création lumineuse du bar est attendue. Les plafonniers en place ne peuvent en aucun cas servir pour l'ambiance lumineuse, car ils servent uniquement d'éclairage de service. Le meuble du bar doit être éclairé pour pouvoir servir convenablement en soirée, ainsi que les espaces de rangement, ainsi que la caisse. Les tables doivent être éclairées par le dessus (réunions, lecture, bricolage, devoirs scolaires…). D'autres sources lumineuses peuvent être envisagées ailleurs pour la déco.

Espace bar

• **Les plans de travail du Bar doivent être lessivables**, et très facilement nettoyables.
(revêtement plastique, bois vernis, huile sur bois…)

• **Espace de stockage** :

- **1 ou 2 ou 3** étagères, placards pour ranger la caisse, les verres, le café, les sachets de thés, les tasses, les torchons, les couverts, le sucre, le miel…
Nous l'estimons à environ **2m linéaire de rangement / 30cm minimum de profondeur**.

Il faut penser à l'intégration de :

- **Deux** réfrigérateurs (largeur : 61cm / Profondeur : 70cm / Hauteur: 90cm) En utilisation quotidienne (possibilité de les ouvrir simultanément) et servira de stockage lors de nos évènements.
A noter qu'un réfrigérateur n'est pas des plus esthétique, n'hésitez pas à les habiller, les cacher mais tout en laissant de l'espace derrière pour la ventilation car ces appareils sont non encastrables.
- **Une** machine à café (40 /50 cm), même remarque que pour les réfrigérateurs, l'esthétique n'est pas son fort.
- **Une** bouilloire standard, pour le coup, pas trop inesthétique.
- **Une** caisse pour l'argent à intégrer dans un espace "sécurisé" (la caisse : profondeur 20cm /Largeur 25cm /Hauteur 30cm) Comme par exemple, un second plateau parallèle sous le bar principal...

• Il n'y **a pas d'arrivée d'eau** dans l'espace.

• La vaisselle peut être travaillée, pensez à un logo ou une couleur spécifique en lien avec l'esthétique globale du bar. Ou si vous voulez qu'une certaine vaisselle soit utilisée, car vous ne jurez que par les tasses Mobil ou les verres en Cristal, n'hésitez pas, mettez-les dans vos cartons, nous les utiliserons.
Autrement, nous avons un stock de verres et de tasses que nous pouvons utiliser.

• Prévoir un espace de présentation où nous pourrons montrer au public les boissons "soft" que nous vendons dans le bar. **1m linéaire. C'est une obligation légale !!!!!!**

<u>Communication</u>

• L'artiste devra trouver obligatoirement **un nom** à son espace et écrire un texte de présentation, d'intention pour que nous puissions communiquer sur ce dernier.

• Affichage obligatoire du **menu du bar** (prévoir un espace à cet effet, ou une carte, un menu).
Le menu peut être imprimé et plastifié à Saint-Ex, mais il faut le faire tout de même, pensez donc à une **charte graphique**.

• Un **espace** devra être réfléchi et **réservé à notre communication** en interne. flyers, affiches, documents de visite…

<u>Numérique</u>

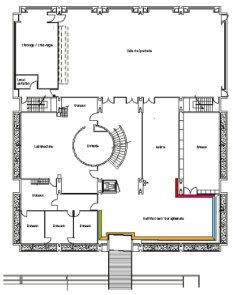
L'intervention du numérique peut prendre plusieurs formes, vidéo, son, jeux vidéo, lumières ; avec intégration de capteurs, d'Arduino, de MakeyMakey ou autres…nous en sommes friands. La construction peut être réfléchie avec certains outils de fabrication numérique, possibilité aussi d'en intégrer au bar, avec de nouvelles utilisations… (sous couvert de la dangerosité de la machine ou son éventuelle pollution.)

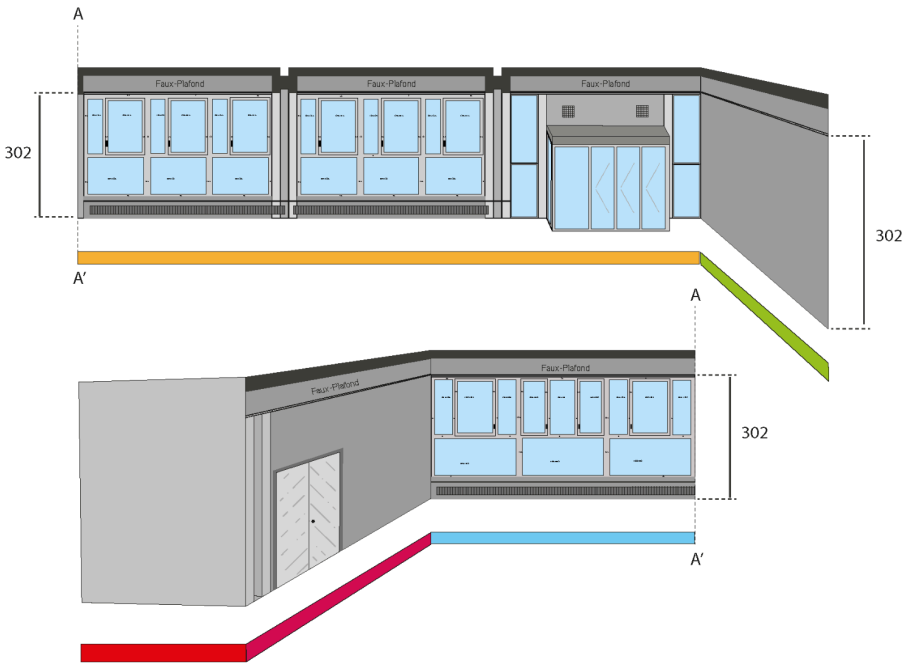
• Une vigilance est demandée quant aux supports utilisés pour la diffusion des contenus numériques, ainsi que pour les contenus, nous accueillons de très jeunes enfants.

• Une maintenance vous sera peut-être demandée concernant d'éventuels problèmes informatiques type panne, corruption du média…

Bonne réflexion et n'hésitez surtout pas à nous surprendre !!!!!!

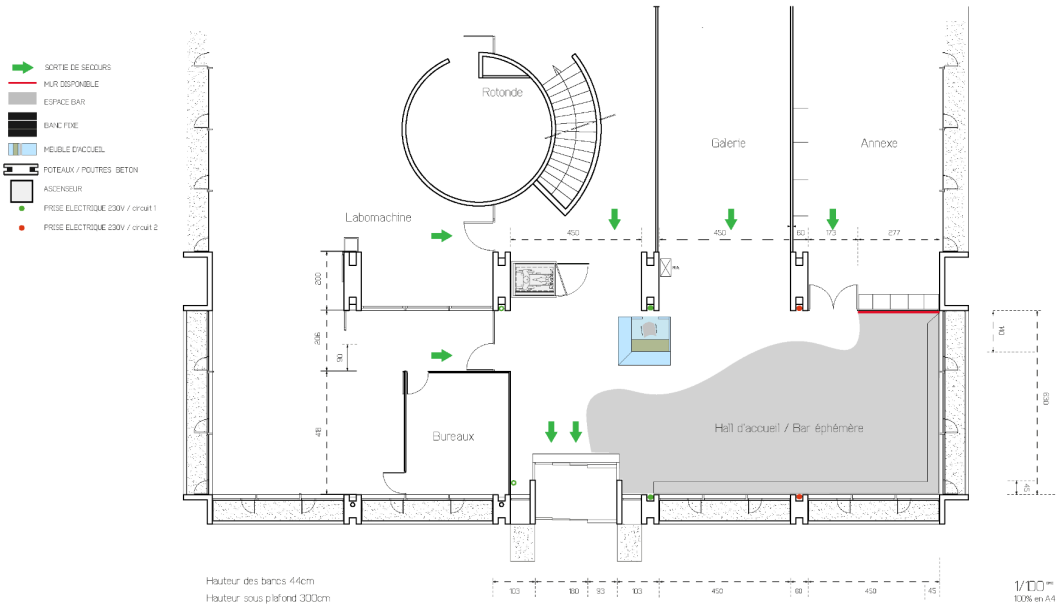
plan et vues 3D





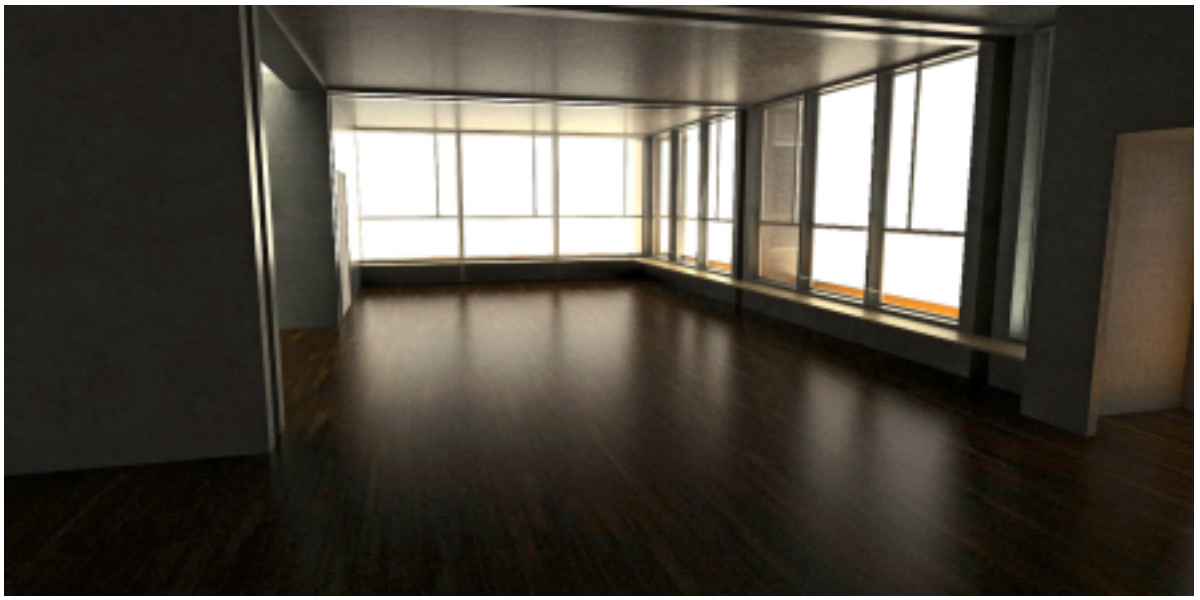
Surface vitrée
Radiateur
Poteaux en béton

Saint-Ex, culture numérique-reims Rez de Chaussée / baréphémère#





Saint-Ex, culture numérique, reims **bar**éphémère**# / Vue 3D**



Saint-Ex, culture numérique, reims **bar**éphémère**# Vue 3D**

formulaire d’inscription

À remplir très lisiblement en majuscule et à joindre au dossier

Prénom :

Nom :

Adresse postale (siège sociale) :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone :

Adresse mail :

Année de naissance :

Lieu de naissance :

Statut (Artiste-Auteur, Auto-Entrepreneur, Association, Autre) :

Numéro de SIRET :

Code APE :

Numéro de Sécurité Sociale (artiste-auteur) :

Nom du signataire et qualité :

Formation :

Présentation / bio

Saint-Ex, culture numérique - Reims • Chaussée Bocquaine, esplanade André Malraux, 51100 Reims
T 03.26.77.41.41 • infos@saintex-reims.com • www.saintex-reims.com